

**L'ACTU
 DÉCHETS
 N° 1**

Consignes de tri :

Quoi ?

Les vêtements



Le linge de maison



Les chaussures et la maroquinerie



REFUSÉS : Matelas, sommiers, moquettes, toiles cirées, chutes de textiles de confection, chiffons et vêtements usagés souillés, mouillés.

Re_fashion

Éco-organisme de la Filière Textile d'habillement, Linge de maison et Chaussure (TLC)



Plus d'informations sur la 2^{ème} vie de vos textiles déposés, rendez-vous sur : www.refashion.fr/citoyen



124 Conteneurs textiles répartis sur le territoire : **393,58 t** collectées en **2022** (Ensemble du territoire dont déchèteries)



Où ?

Pourquoi ?

Tous vos vêtements, linge de maison et chaussures déposés ici seront reportés ou recyclés.

Encore trop de textiles et chaussures sont retrouvés aux ordures ménagères alors que la filière de recyclage existe !

TEXTILES et MAROQUINERIE

Donnez une 2^{ème} vie à tous vos vêtements et chaussures !

Comment ?



Vos chaussures liées par paire et dans un sac fermé (30L)



Vos vêtements et votre linge de maison propres et secs dans un sac fermé (30L)



Ne déposez pas d'articles humides, ni souillés

... leurs devenir

ECOTEXTILE collecte les textiles et les achemine vers le centre de tri d'Appilly (60). Selon leurs états, ils seront orientés en :

Quelques chiffres*

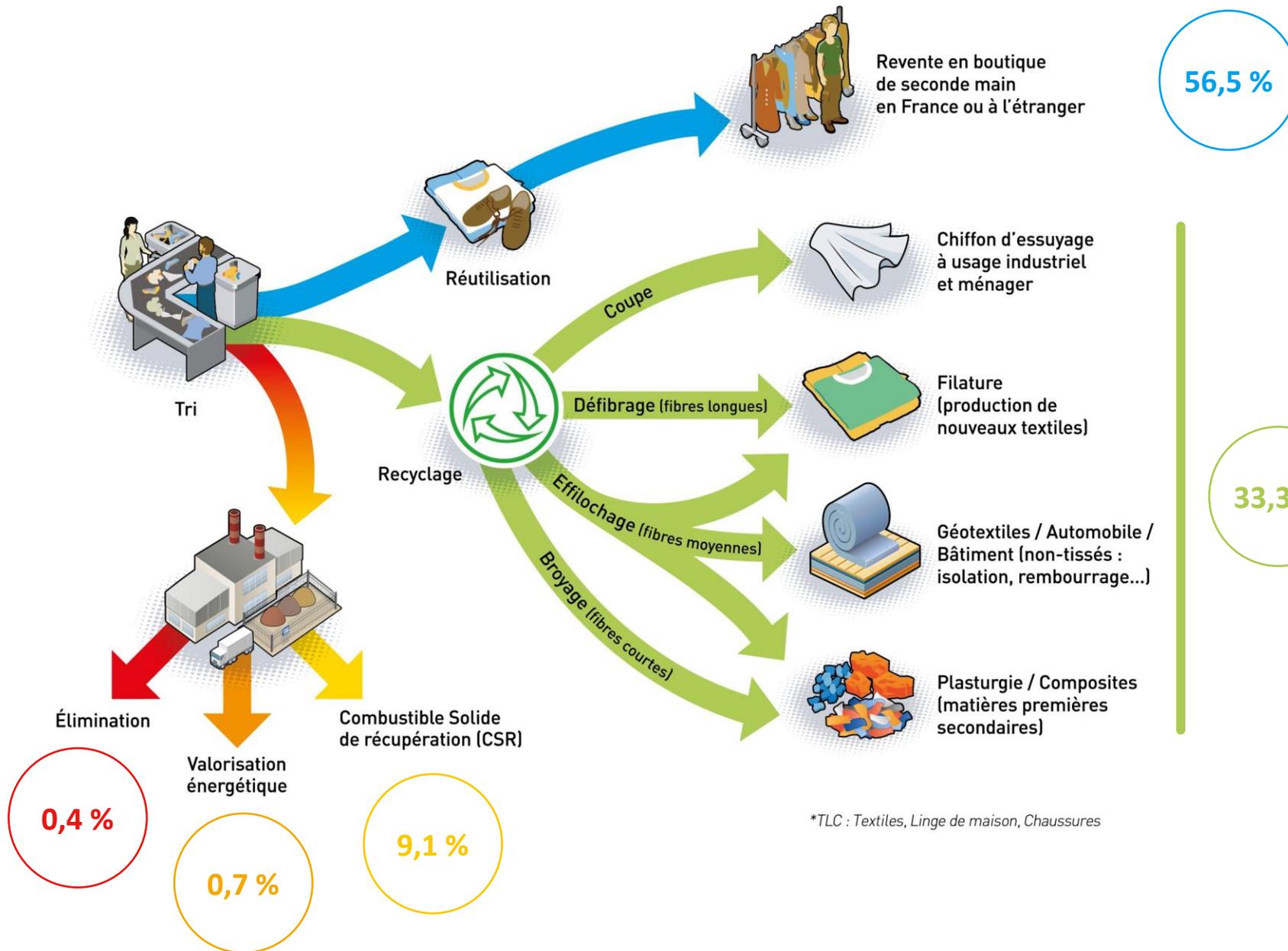


- 56,5 %** • Réutilisation * Tri dans les centres conventionnés en France et hors France
- 33,3 %** • Recyclage**
- 9,1 %** • Combustible solide de récupération
- 0,7 %** • Valorisation énergétique
- 0,4 %** • Élimination

**transformation en chiffons d'essuyage, effilochés et transformés en feutrine pour servir d'isolation sonore ou thermique.

Le recyclage ?

La 2^{ème} vie de vos textiles et chaussures



Trier ses textiles pour les recycler c'est :

- Économiser les ressources naturelles et l'énergie nécessaires au processus de fabrication des tissus.
- C'est permettre à des personnes démunies de les porter.
- C'est favoriser le développement des emplois croissant dans la filière.
- Réduire ses déchets ménagers et ainsi leurs coûts d'élimination et de traitement pour la collectivité.
- Agir activement pour demain !